

Vaud

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **76 (1988)**

Heft [12]

PDF erstellt am: **27.06.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-278887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vaud

Une garderie à Dorigny avant l'an 2000 ?



Quand verra-t-on des enfants jouer dans l'enceinte de l'université ?

(sch) — On pourrait en douter ! bien que des comités d'étude se soient succédés depuis vingt ans, qu'ils aient fait enquête sur enquête, proposition sur proposition ! Le besoin existe, la volonté de trouver une solution aussi, et pourtant... de réalisation toujours point !

Il y a un petit espoir, nous dit Anne-Marie Bernad, responsable d'une commission de l'Association vaudoise des femmes universitaires (AVFU) lors de la récente assemblée générale de l'association où elle était chargée d'exposer la situation : que de péripéties, que d'enquêtes, d'entrevues, de recherches, de projets pour se trouver toujours au point de départ : les hautes écoles lausannoises n'ont pas de crèches-garderies, alors que toutes les universités de Suisse en ont au moins une (Zurich en a 7) et depuis de nombreuses années (Genève depuis vingt-cinq ans).

Qui sont les partenaires de cette pièce... comique, tant elle dure :

- les comités de parents (comités très fluctuants : il faut bien trouver des solutions immédiates et... les enfants grandissent !);

- la commission d'étude de l'AVFU qui se démène depuis deux ans pour faire des propositions concrètes ;

- le groupe « Femmes à l'Université », le syndicat SSP (EPFL et UNIL) et d'autres associations, qui ont organisé le 17 novembre dernier l'inauguration humoristique d'une « non-garderie » d'enfants à Dorigny, avec haut-parleur, fanfare, discours et ruban coupé par une mignonne petite fil-

le (la garderie — « prototype mis au point après 15 ans de recherches et d'efforts » — était en l'occurrence une tente de 2 m !);

- les autorités universitaires qui se disent d'accord avec le principe ;

- le Bureau de construction de l'Université de Lausanne-Dorigny (BUD) qui construit bâtiment après bâtiment et n'a pas encore été mandaté réellement pour l'édification d'une crèche-garderie ;

- les autorités politiques qui semblent avoir oublié ce problème... et pourtant il nous souvient d'avoir entendu deux ou trois fois Marguerite Narbel, députée, soulever la question lors du vote d'un crédit pour l'un ou l'autre bâtiment, mais ce n'était pas le moment, lui répondait-on ! (Quel joli sujet d'interpellation il y aurait là pour un(e) député(e) au Grand Conseil !)

Les projets sont pour le moins variés. L'enquête effectuée en 1980 par les services sociaux de l'UNIL avait prouvé le besoin d'une crèche-garderie (besoin pour 80 enfants selon les réponses reçues aux 6000 questionnaires envoyés).

Un premier projet fait par un architecte a été enterré : trop ambitieux, ce projet aurait coûté quelques millions.

Autre enquête, en 1985, faite par le Syndicat des services publics, groupe EPFL : elle confirme le besoin (d'autant plus que la « Chenille », garderie de l'EPFL aux Cèdres, avant le déménagement à Dorigny, fermait ses portes).

Les comités de parents EPFL et UNIL réunis cherchent alors, avec la commission de l'AVFU, à présenter des propositions réalisables rapidement :

- ils ont demandé qu'on leur fournisse des locaux, offrant de se charger de l'organisation : curieusement, tous les locaux vides repérés (ex. une

villa appelée à disparaître) « ne pouvaient être utilisés même provisoirement parce que réservés à telle faculté ou à tel professeur » !

- ils ont demandé un bout de terrain (et la place ne manque pas !) pour planter une baraque provisoire : « Proposition inacceptable au point de vue esthétique », leur fut-il répondu. Curieux qu'on invoque l'esthétique, alors que le chantier de Dorigny n'est pas terminé. Curieux qu'on répugne à utiliser une solution maintes fois exploitée dans le canton : quel collège, quel village n'a pas eu pendant quelques années sa baraque pour abriter quelques classes supplémentaires en attendant la construction d'un bâtiment en dur ?

Devant les refus et les obstacles, la commission de l'AVFU (dont l'une des participantes est architecte) a proposé aux autorités universitaires le projet d'un bâtiment réalisable par étapes, la première unité étant prévue pour 20 enfants à plein temps (c'est rarement le cas, aussi pourrait-on accueillir en fait davantage d'enfants dans une unité).

Pourquoi n'aurait-on pas une baraque pendant deux ou trois ans, juste le temps de construire une partie de la « Fleur » (c'est le nom donné au si joli projet de l'AVFU) ?

Un espoir ? Oui, car l'université a lancé un nouveau questionnaire et que plus de 100 réponses de parents concernés et motivés sont déjà rentrées et que cette nouvelle prise de conscience va peut-être enfin accélérer les choses.

Affaire à suivre donc.

Débat à Lausanne

Femmes et journalistes

(srl) — Le Club de Lausanne de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales (Business and professional women) avait réuni le 9 novembre dernier, à Lausanne, cinq femmes journalistes autour d'une table ronde pour parler du journalisme au féminin, sous la houlette de l'une d'entre elles, Marie-Claude Leburgue, de la Radio romande.

Les participantes préférèrent en fait parler de journalisme tout court, estimant pour la plupart d'entre elles qu'on n'assiste plus, dans la profession, à aucune forme de discri-

mination. Ainsi Claude Langel, rédactrice en chef adjointe de *Fémina*, déclara s'être toujours sentie parfaitement à son aise dans la rédaction mixte où elle travaillait avant d'occuper son poste actuel ; Nelly Thévenaz, journaliste à la Télévision romande, souligna l'importance des effectifs féminins dans son entreprise, les femmes étant même majoritaires dans l'équipe du TJ Midi, où elle est intégrée ; et Renée Hermenjat, journaliste libre, affirma n'avoir pas rencontré de difficultés particulières en tant que femme pour placer ses papiers.

Seul le récit de l'extraordinaire carrière de Charlotte Hug, devenue, de petite rédactrice chargée de traduire en français les éditoriaux de Gottlieb Duttweiler, rédactrice en chef de *Construire* et directrice de la presse Migros, vint rappeler au public que les embûches sont quand même plus nombreuses pour les femmes que pour les hommes sur le chemin qui mène à la haute hiérarchie des entreprises de presse. Mais les femmes, de toute façon, fut-il dit et confirmé, cherchent moins le pouvoir que leur satisfaction personnelle dans leur travail...

La question de la spécificité de l'apport des femmes au monde de l'information fut ainsi esquissée, mais guère traitée, faute probablement de réel intérêt de la part de la majorité des oratrices.

Lausanne

Centres de liaison en assemblée

La conférence des présidentes des Centres de liaison des associations féminines suisses tenait ses assises à Lausanne les 21 et 22 octobre dernier sous la présidence de Mme Janine Viret, présidente du Centre de liaison vaudois.

En ouverture d'assemblée, le salut du Conseil d'Etat est apporté en français et en allemand par M. Daniel Schmutz, chef du Département de la prévoyance sociale et des assurances. Il évoque les nouvelles formes de pauvreté qui affectent notre société et rendent les manifestations de la solidarité féminine plus que jamais nécessaires.

Mme Huguette de Haller, présidente de l'Alliance de so-